

trésor, en confièrent la garde au comte de la Roche, Humbert, seigneur de Lirey, qui leur en donna quittance, en ces termes : « Ung drap ou quel est la figure ou représentation du Suaire Nostre Seigneur Jesucrist, lequel est en ung coffre armoyé des armes de Charny. »

Puis, les années s'écoulèrent. A mainte reprise, cependant, les chanoines réclamèrent, soit à Humbert, soit à sa veuve, Marguerite de Charny, la restitution de leur trésor. Des procès même s'ensuivirent. Mais les instances des intéressés furent vaines; et, en 1452, le Suaire quittait définitivement la Champagne pour entrer, par un acte de donation de Marguerite, en la possession du duc de Savoie (1), Louis I^{er}. Celui-ci le fit déposer dans l'église des Franciscains, de Chambéry (1453), d'où il passa, d'abord, en 1502, dans la Sainte Chapelle de la même ville; puis, en 1578, après diverses migrations (château de Pont-d'Ain, Brou, château de Billet, Nice), à Turin, où il est resté et où il est encore.

Cependant, comme on a pu le remarquer, le Suaire de Turin — originairement à Lirey — est une *copie*, rien qu'une copie faite de main d'homme au moyen âge, et non point un Suaire *original*. Et ainsi se trouve « démolie », d'abord, par les textes authentiques, la thèse de M. A. Loth. Mais voici qui n'est pas moins décisif. Cette même thèse, que le distingué Chartiste a, au lendemain de 1898, cherché en quelque sorte à « cantonner » sur le terrain de la

(1) On sait que les *Comtes* de Savoie portaient, depuis le 19 février 1417, le titre de *Ducs*. C'est le père de Louis I, le Comte Amédée VIII († 1451), qui prit le premier ce titre. Or, l'arrière-grand-père d'Amédée VIII, le Comte Aymon, deuxième fils d'Amédée V le Grand et de Sibille de Saint-Bonnet, se rattachait étroitement par sa mère à notre histoire provinciale, car la Maison de Saint-Bonnet était, au XIII^e siècle, l'une des plus illustres entre toutes les Maisons seigneuriales du Forez.